

Gains et réalisations de l'Union en Estrie

“ Pour faire **GRANDIR**
l'ambition de vivre de
cette terre que nous
habitons et que nous
cultivons.

Forts et unis pour la gestion de l'offre

Dans le cadre de la grande mobilisation *Forts et unis pour la gestion de l'offre*, l'UPA-Estrie a tenu une conférence de presse devant ses bureaux pour défendre la gestion de l'offre qui est mise en danger par les négociations du Partenariat transpacifique (PTP). Plus d'une centaine de personnes sont venues appuyer les revendications des producteurs et transformateurs.

L'UPA-Estrie a demandé et obtenu des résolutions des MRC estriennes et de la Ville de Sherbrooke faisant appel au gouvernement fédéral, par le biais du premier ministre Stephen Harper, afin qu'il maintienne le système de gestion de l'offre dans son intégralité actuelle en n'accordant aucun accès supplémentaire à nos marchés sous gestion de l'offre dans le cadre du PTP.

Les résolutions ont été acheminées aux Producteurs de lait du Québec afin qu'elles soient transmises aux autres provinces ainsi qu'aux membres de la Coalition GO5. De plus, elles sont publiées sur Twitter sous le mot-clic #fortsetunis et sur le compte de @CoalitionGO5.

Plan de développement de la zone agricole (PDZA)

L'Estrie est la première région entièrement engagée dans la démarche. Des PDZA ont déjà été adoptés par les MRC Memphrémagog et des Sources. Les MRC du Haut-Saint-François et du Val-Saint-François sont en plein cœur du processus. Les trois MRC restantes soit celles du Granit, de Coaticook et la Ville-MRC de Sherbrooke viennent de voir leur demande acceptée par le MAPAQ.

L'UPA-Estrie avait appuyé toutes les demandes et participe activement aux démarches. Bien caractériser le territoire et analyser le potentiel de développement est essentiel à l'amélioration de l'agriculture, premier secteur économique presque partout dans la région.

Inondations à Coaticook

De fortes pluies ont causé d'importants dommages aux terres agricoles et forestières de la région de Coaticook dans la nuit du 9 au 10 juin dernier. Le décret ministériel faisant en sorte que la zone soit considérée comme sinistrée est entré en vigueur. L'UPA-Estrie a demandé au ministre de l'Agriculture, Pierre Paradis, de trouver une façon d'aider les producteurs dans le cadre Agri-relance des programmes fédéraux de gestion de risque de l'entreprise (GRE), en plus de l'aide offerte par la Sécurité publique provinciale.

Une rencontre d'information sur les différents programmes accessibles aux producteurs touchés par les inondations a été organisée par l'UPA le 2 juillet. Tous les intervenants étaient présents : le député provincial, le maire de Compton, les représentants de la Sécurité publique, de La Financière agricole (FADQ), du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Signalons que les producteurs ont été agréablement surpris d'apprendre que les travaux de nettoyage des chemins d'accès essentiels à l'exploitation, de nettoyage des terres agricoles et des fossés de ligne ainsi que les travaux pour remettre les terres dans un état cultivable, soit en labourant ou en épandant de la chaux et de l'engrais (excluant les semences) étaient couverts par le décret.

Rencontres prébudgétaires

Des députés de la région ont reçu la visite du président de notre fédération, François Bourassa, au Parlement à Québec, le 18 février, dans le cadre des demandes prébudgétaires du monde agricole envers le gouvernement du Québec. Ghislain Bolduc, Luc Fortin, Guy Hardy et Pierre Reid ont été rencontrés.

Formation des élus

Les membres du conseil d'administration élargi de la Fédération de l'UPA-Estrie ont participé à la formation *Intervenir efficacement auprès des pouvoirs municipaux*, donnée par M^e Stéphane Forest de la Direction des affaires juridiques de l'Union. La formation d'une journée visait à clarifier les mandats de chaque palier de pouvoir municipal, expliquer les lois qui les régissent et offrir une base stratégique pour s'en servir efficacement.

Dans l'exercice de leurs fonctions, les administrateurs et certains employés de l'UPA-Estrie ont souvent à présenter des demandes ou à faire valoir un point de vue auprès des différents paliers de pouvoir local ou régional. Il devenait important que tout un chacun puisse se familiariser avec les rouages de ces institutions afin de mieux s'en servir dans l'intérêt des producteurs agricoles de la région.

Les sujets abordés touchaient entre autres l'aménagement du territoire, le contrôle environnemental, la paix, l'ordre et la sécurité de même que la gestion des cours d'eau.

À la suite de cette formation, certains syndicats ont décidé d'assister aux séances de conseil de leur MRC afin de s'assurer que ne soient pas imposées de contraintes supplémentaires à l'agriculture.

Un second volet de cette formation sera donné en novembre et aura pour objectif de mettre en pratique ces apprentissages lors des interventions de l'UPA-Estrie dans divers dossiers.

Quatre Syndicats locaux et le Syndicat de la relève agricole de l'Estrie ont suivi la formation *Instances en mouvement* afin d'accroître leur compréhension des rôles et du fonctionnement des instances de l'Union (assemblée générale, conseil d'administration, conseil exécutif, comité), d'échanger sur les forces et les possibilités d'amélioration dans le fonctionnement des instances et de cibler des moyens pour travailler plus efficacement ensemble et favoriser une meilleure cohésion des instances.

Carrière en zone verte à Ulverton

La Cour du Québec a rendu un jugement, le 19 décembre 2014, qui confirme le refus de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) d'autoriser l'implantation d'une carrière dans la zone agricole à Ulverton.

Le Tribunal administratif du Québec (TAQ) avait d'abord cassé la décision de la CPTAQ. Mais la Cour du Québec vient dire au TAQ que ce n'est pas son mandat de réviser les décisions de la CPTAQ.

C'est un jugement important, obtenu grâce au Fonds de défense professionnelle de l'Union, qui vient solidifier les décisions de la CPTAQ pour protéger la zone agricole.

Règlement de contrôle intérimaire (RCI) Granit

Les producteurs agricoles de la MRC du Granit se sont mobilisés en mai pour actualiser leurs connaissances sur l'environnement et sa protection. Ils ont organisé deux journées de conférences et d'ateliers. Malgré une réglementation très coercitive, les producteurs sont majoritairement proactifs dans leurs actions environnementales.

Formation sur l'abattage manuel d'arbres

La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) oblige maintenant les producteurs agricoles et forestiers effectuant de l'abattage d'arbre manuel à l'aide d'une scie à chaîne à suivre une formation. L'UPA-Estrie a travaillé afin que le coût de cette formation soit moins élevé.

Finalement, une solution a été trouvée en collaboration avec le Syndicat des Producteurs forestiers du Sud du Québec. Le cours d'abattage directionnel et de précision (Le 16 heures) sera offert par Éric Quirion au coût de 60 \$.

À la suite de ces deux formations, le producteur pourra obtenir sa carte d'accréditation de la CSST (120 \$). Les producteurs agricoles inscrits à l'UPA peuvent obtenir une subvention de 50 \$ par personne formée avec succès, maximum de 100 \$ par employeur.

Des soirées d'information à ce sujet ont été organisées afin de sensibiliser les producteurs à l'importance de la formation ainsi qu'aux obligations découlant de la loi.

POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Estrie



Centre d'emploi agricole (CEA) de l'Estrie

Les producteurs agricoles de l'Estrie pourront continuer de bénéficier des services de leur CEA cette année puisque l'entente avec Emploi-Québec a été renouvelée.

Le CEA, c'est votre centre de service en ressources humaines agricoles. Ses objectifs sont de créer et maintenir, par une prestation coordonnée de services professionnels et administratifs adaptés aux besoins des employeurs et travailleurs, un environnement de saine gestion des ressources humaines.

Victoire en cour pour Productions Porcs Plus

L'éleveur de porcs de l'Estrie, Jocelyn St-Laurent, a eu gain de cause dans le dossier qui l'opposait à un regroupement de citoyens de Saint-François-Xavier-de-Brompton, selon la décision de justice rendue le 4 juin 2014 par la Cour supérieure du Québec.

Productions Porcs Plus, le ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton défendaient le projet de maternité de M. St-Laurent et de sa famille, arguant que tous les permis attribués respectaient la législation en vigueur.

Les citoyens attaquaient ce projet sur plusieurs points, rejetés en totalité par la Cour supérieure du Québec. Dans sa conclusion, la juge Suzanne Mireault a rappelé un principe fondamental : « Celui à qui on a délivré une autorisation et qui s'y conforme en tous points a le droit d'agir. »

Le Fonds de défense professionnelle a permis d'obtenir une jurisprudence pour l'ensemble des producteurs agricoles du Québec.

Animation dans les camps d'été pour une 8^e année

Les Producteurs laitiers du Canada et Les Producteurs de lait de l'Estrie ont à nouveau offert une activité dans les camps de jour afin de promouvoir de saines habitudes alimentaires et un mode de vie actif chez les jeunes de 4 à 12 ans.

C'est une étudiante en nutrition à l'Université de Montréal, qui a fait bouger les enfants dans les camps de jour et les terrains de jeu de l'Estrie avec l'activité *La chasse à l'assiette*. Emploi d'été Canada accordait du financement pour ce projet.

Implication de la Fédération dans la Coopérative de solidarité en formation et développement rural du Granit

La Fédération a accepté un poste d'administrateur au sein de la Coopérative. À ce jour, plusieurs rencontres ont permis de signer le protocole avec la Commission scolaire des Hauts-Cantons (CSHC) afin de s'assurer que l'année scolaire 2015-2016 puisse démarrer à la Maison familiale rurale (MFR). Un lac-à-l'épaule est prévu en octobre avec les Fédérations de l'UPA de Chaudière-Appalaches, de l'Estrie ainsi que la Coopérative et la CSHC.

Effarouchement des corneilles

Le MAPAQ a accepté de financer un projet d'effarouchement des corneilles, l'UPA-Estrie participe financièrement à un projet pilote avec le Club agroenvironnemental de l'Estrie. Les résultats seront connus sous peu.

Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)

L'UPA-Estrie a grandement favorisé la reconnaissance officielle du CIBLE comme table de concertation agroalimentaire pour la région de l'Estrie.

La marque Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est (90 entreprises) a pu continuer de croître ainsi que le nombre d'épiceries partenaires (10 Épiciers complices et 8 Espaces boutiques). Plusieurs maillages d'affaires et projets ponctuels s'en sont trouvés renforcés ce qui a favorisé l'augmentation du nombre de produits régionaux dans les épiceries.

Un de nos syndicats a organisé une conférence de presse afin de remercier un Épicier complice Créateurs de saveurs Cantons-de-l'Est, de son ardeur à promouvoir les produits locaux dans son magasin et ainsi valoriser la profession agricole. Un autre syndicat a remis à des épiciers une affiche *Merci de soutenir l'achat local*.

« **NOURRIR LES RÊVES**
de générations en mouvement
qui **collectivement**, aspirent
à une plus grande
solidarité sociale »



Projet d'interconnexion visant à relier les réseaux électriques du Québec et du New Hampshire

L'UPA-Estrie s'est impliquée dès l'annonce du projet d'Hydro-Québec. Le projet comprend la construction au Québec d'une ligne de transport à courant continu à 320 kV d'une longueur de près de 80 km.

Cette nouvelle ligne toucherait les territoires des MRC du Val-St-François, du Haut-St-François et de Coaticook. Notre organisation reste aux aguets afin de bien défendre les intérêts de ses membres.



L'Union des producteurs agricoles

Image de marque

La nouvelle image de marque de l'UPA se veut actuelle et rassembleuse. L'Estrie a participé au comité tactique et a pris le virage rapidement. Les imprimés administratifs ont été mis à jour et plusieurs outils promotionnels ont été créés.

Le renouvellement du site Web de l'UPA-Estrie est en cours. Bientôt, une murale sera peinte dans le hall de l'édifice.

Les éléments graphiques du logo symbolisent trois mains l'une dans l'autre, rappelant que notre organisation s'est développée grâce au pouvoir de la solidarité et de l'entraide entre les hommes, les femmes et les organismes qui la supporte.

Ces trois mains regroupées illustrent également les trois composantes de l'UPA que sont les Syndicats, les Fédérations et la Confédération. Ce sont aussi les mains de ceux et celles qui, par leur travail, nourrissent la terre, nourrissent la population.

La signature POUVOIR NOURRIR POUVOIR GRANDIR a été ajoutée au logo afin de bien illustrer la promesse de notre regroupement.

Liste des endroits où siègent les élus ou les employés de l'UPA-Estrie

- Action concertée de coopération régionale de développement (ACCORD) / Comité créneau et bioplastiques
- Chambre de commerce régionale de l'Estrie
- Collectif régional en formation agricole (CRFA)
- Comité Corneille
- Comité Goéland
- Comité puits Ayer's Cliff
- Comité puits Lac-Mégantic
- Comité sur les aires protégées
- Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT)
- Conseil agrotouristique des Cantons-de-l'Est (CACE)
- Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF)
- Conseil de l'industrie bioalimentaire de l'Estrie (CIBLE)
- Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE)
- Coopérative de solidarité en formation et développement rural du Granit
- Corporation pour la promotion de l'environnement de la rivière Nicolet (COPERNIC)
- Emploi-Québec / Conseil régional des partenaires
- Réseau Agriconseils de l'Estrie
- Table agroenvironnementale de l'Estrie
- Table faune Estrie
- Valoris
- PDZA de la MRC du Haut-St-François
- PDZA de la MRC du Val-St-François
- Comité suivi du PDZA de la MRC des Sources
- Comité suivi du PDZA de la MRC Memphrémagog

« POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR,
c'est la promesse
de notre regroupement. »

